

COTISATION 2012



Association Hist'art ! Communauté d'Histoire de l'Art.

Avec la cotisation 2012, vous
bénéficiez de :

- ⇒ Annuaire/Alumni des étudiants –
version en ligne (accès et mise à
jour tout au long de l'année).
- ⇒ Une sortie culturelle (visite
d'exposition, d'un site patrimonial,
voyage, etc.).
- ⇒ Invitation à une soirée festive, de
rencontre entre les membres de
l'association et le corps enseignant.
- ⇒ Participation à la Journée d'étude
des étudiants de M2.
- ⇒ La carte Louvre jeune à prix réduit.

Cher adhérent(e),

Le succès de notre formation passe par vous, anciens et nouveaux étudiants, fédérés dans une association forte, sur laquelle vous pouvez compter. Cette force, nous la tirons de vous : votre appartenance à la communauté Hist'art nous permet de soutenir et d'accroître chaque jour un réseau. Notre but ? Fédérer et animer une communauté dynamique qui vous permettra d'échanger avec des anciens exerçant une profession qui vous intéresse, de pouvoir échanger avec ces professionnels et de bénéficier de leurs conseils afin de vous aider dans votre recherche de stage et/ou d'emploi. Hist'art se veut être à long terme un puissant acteur dans la préprofessionnalisation des étudiants et dans la promotion des diplômés en Histoire de l'art de notre université.

Cette année, vos cotisations donneront à Hist'art les moyens de favoriser ses actions au service de notre jeune communauté.

Ainsi, nous souhaitons d'abord accroître notre réseau et favoriser les partenariats avec diverses institutions culturelles, développer les lieux d'échanges en plus de notre présence sur les sites communautaires comme Facebook et Twitter. Cela se traduira entre autre par l'entretien et l'amélioration de notre site internet, qui doit permettre aux membres d'accéder à ses services en ligne et favoriser les échanges entre nouveaux et anciens étudiants.

Adhérer à Hist'art, c'est montrer son appartenance à la communauté des étudiants en Histoire de l'art de notre université, et permet aussi l'accès à des services privilégiés (cf encadré). Une question ? Contactez-nous : info@histart.fr

Dans sa volonté d'entretenir des relations régulières avec les étudiants en Histoire de l'art de l'université, **l'Association privilégie le courrier électronique.** N'oubliez pas de nous communiquer **vos adresse mail personnelle à jour**, de façon à recevoir rapidement nos invitations à des manifestations destinées à la communauté des étudiants en Histoire de l'art.

Vous souhaitez participer à l'aventure Hist'art ? Nous sommes à la recherche de personnes motivées pour nous aider à la promotion et la rédaction du blog. Si les remarques de nos adhérents sont toujours examinées avec attention, celles des non-adhérents nous intéressent tout autant !

Vos commentaires, remarques et suggestions sont les bienvenus : info@histart.fr

Association Hist'art ! Communauté d'Histoire de l'Art (Association loi 1901)

Université Paris-Ouest Nanterre la Défense

200 avenue de la République - 92001 Nanterre Cedex

e-mail : info@histart.fr

Web : <http://www.histart.fr>

Twitter : @HistartPX

Facebook : « Master Histoire de l'art Paris X Nanterre » ou page « Histart »

Le Bureau d'Hist'art !

Pour adhérer, c'est très simple :

Paiement de cotisation année 2012 (reçu adhérent)

Nom : _____ N°étudiant : _____
N°adhérent : _____

Moyen de paiement : Chèque Espèces (rayer la mention inutile)

Choix de la formule :

- Simple : **10€**
- Avec la carte Louvre jeune pour les - de 26 ans : **22€**
- Avec la carte Louvre jeune pour les + de 26 ans : **38€**
- Je souhaite verser à l'Association un montant supérieur au tarif simple : _____€

Paiement de cotisation année 2012 (coupon Association) : Adhérent n°

Nom : _____ N°étudiant : _____

E-mail personnel : _____

Numéro de téléphone (facultatif) : _____

Moyen de paiement : Chèque : Nom de la banque : _____ Numéro de chèque : _____
Espèces (rayer la mention inutile)

Choix de la formule :

- Simple : 10€
- Avec la carte Louvre jeune -de 26 ans : 22€
- Avec la carte Louvre jeune +de 26 ans : 38€
- Versement à l'Association d'un montant supérieur au tarif simple : _____€